



BAREMES D'HONORAIRES TRANSACTION 2025

VENTES
Vente d'immeubles et de terrain à usage d'habitation, commercial, professionnel
Type de mandat : Exclusif
Montant de la vente supérieur à 400 000€ : 4% TTC**
Montant de la vente supérieur à 300 000€ et inférieur à 400 000 € : 5,5% TTC**
Montant de la vente jusqu'à 300 000€ : 6,5% TTC** avec un minimum forfaitaire de 4950€ TTC**
Recherche à l'achat d'immeubles et de terrain à usage d'habitation, commercial, professionnel
Type de mandat : Exclusif* Taux unique : 2% TTC Rémunération forfaitaire minimale de : 2500 € TTC**
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
* Nos mandats sont proposés uniquement sur la base d'une exclusivité
** Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Ils s'entendent TTC, T.V.A au taux en vigueur de 8,5%.

LOCATIONS	
Baux	Honoraires de transaction TTC
Bail d'habitation ou mixtes	<p><u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail</u> 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire + 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur</p> <p><u>Recherche de locataires-Négociation</u> 4€/m² à la charge du bailleur</p> <p><u>Etat des lieux d'entrée</u> 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire + 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur</p> <p><u>Etat des lieux de sortie</u> Studio F1 (100€) / T2 au T4 (150€) / Villa (200€)</p> <p><u>Rédaction seule du bail</u> : 250€</p>
Bail commercial ou professionnel	<p><u>Locataire</u> <u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée</u> 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire</p> <p><u>Bailleur</u> <u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée</u> 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire</p>



BAREMES Immo @n Nou

Administration de biens	
Honoraires de gestion TTC à la charge du bailleur	
Gestion locative	4% du loyer
Assurance loyers impayés - détérioration immobilière	Nous consulter

LOCATION SAISONNIERE	
Baux	Honoraires de transaction TTC
<u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée, état des lieux sortie</u> Tarif forfaitaire : 20% TTC du loyer total à la charge du propriétaire Rémunération forfaitaire minimale : 250€	
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.	

EXPERTISE	
Avis de valeur	<u>Estimation valeur vénale</u> Appartement-300€/ Villa-Terrain : 400€* Local commercial/professionnel : sur devis avec notre partenaire <u>Estimation valeur locative</u> Appartement-150€/ Villa : 200€* Local commercial/professionnel : sur devis avec notre partenaire
Expertise immobilière	Sur devis avec notre partenaire
*Estimation offerte lorsque le bien est confié en mandat de vente exclusif chez Immo @n Nou <ul style="list-style-type: none"> Des frais de déplacement s'appliquent pour la Désirade, Marie-Galante et les Saintes 	

HOME STAGING (valorisation immobilière)	
Home staging (valorisation immobilière)	Visite + rapport détaillé : - Appartement : 300€ - Maison : 400€